

Septembre et ses Journées du Patrimoine : Dans l'Eglise aussi...

Chers Amis,

Chaque année en septembre nous nous adressons à vous pour partager des nouvelles des Chantiers de votre Diocèse.

Cette année encore de nouveaux travaux ont été réalisés dans vos paroisses. Ce sont ainsi 86 600 € qui ont été dépensés sur l'ensemble des 31 paroisses.

A titre d'exemple, cela s'est traduit par la mise en place d'une croix dans l'abbatiale de Wassy, la réalisation de mises aux normes électriques à Chalindrey, d'un accès handicapé à Bettancourt, ou encore par l'achat de radiants pour un meilleur confort lors des offices. Rien d'inutile, rien de superflu, des travaux d'entretien, d'amélioration. Ces travaux sont une condition nécessaire afin de continuer à fonctionner dans le respect des règles en vigueur et pour vous accueillir partout dans notre diocèse.

Malgré la pandémie qui a sévit et le manque de ressources lié à l'arrêt des célébrations, nous avons été vigilants et rigoureux dans notre gestion, et cela s'est traduit en particulier par la renégociation de contrats, par la baisse des déplacements en privilégiant les visio-conférences. Cela ne doit cependant pas nous arrêter et nous empêcher d'améliorer encore nos structures d'accueil et nos lieux de vie et d'investir pour demain. Ainsi, de nouveaux projets s'inscriront dans la continuité de ce que nous faisons aujourd'hui.

Merci de soutenir financièrement votre diocèse, chacun, selon vos moyens.

Que le Seigneur vous bénisse, vous et vos proches.

M. Didier Gonnet
Econome diocésain

Nous vous rappelons que vos versements vous permettent de bénéficier à un reçu fiscal.

CONTACT

ECONOME

11 rue des Platanes
52000 Chaumont

03 25 01 18 18

econome@catho52.fr

Bilan de la collecte

	2018	2019
Nombre de donateurs	114	80
Collecte	15 357 €	8 407 €

Comment nous soutenir ?

Remplissez le bon de soutien ci-joint et établissez votre chèque à l'ordre de « Association Diocésaine de Langres » et renvoyez le tout à :

Evêché - 11 rue des Platanes - 52000 Chaumont

Vous pouvez opter pour la formule de **prélèvement automatique** ci-jointe. Cela facilite le traitement de votre don et diminue les coûts de gestion.

Par internet, c'est simple et sécurisé !

Vous pouvez faire directement votre **DON en LIGNE** sur :

<https://52.catholique.fr>

Un autre moyen de nous aider : le legs ou la donation

Faire un legs à l'Eglise diocésaine aujourd'hui, c'est lui donner, demain, les moyens matériels de poursuivre sa mission d'évangélisation, d'éducation, de charité et de prière.

Il est possible de léguer vos biens à l'Eglise sans défavoriser d'autres héritiers. Et aucun droit de succession n'est versé à l'Etat. Ce legs manifeste la foi et le soutien de celui qui donne à l'Eglise.

Centre Saint-Louis, Joinville

Coût : 31 067 €

Le centre Saint-Louis est le nouveau presbytère de la paroisse Bienheureux Marcel Callo de Joinville.

Les locaux précédents étaient trop grands, trop coûteux et inadaptés en terme d'accessibilité. Leur mise aux normes aurait ainsi coûté 100 000€.

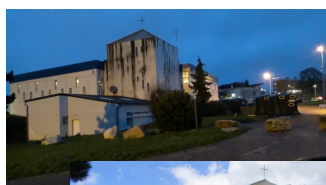
Le centre Saint Louis a l'avantage d'être d'un seul plan et facile d'accès.

Cela a été l'occasion pour notre Responsable Travaux de remettre un peu de fraîcheur dans les différentes pièces, tant en terme d'accessibilité, de mise aux normes électrique, que d'isolation.



Église de Nazareth, Langres

Coût : 21 707 €



En 2020 la paroisse a décidé des travaux de rénovation dans l'église Notre-Dame de Nazareth : la protection de l'armature en fer de la façade, la réparation de la porte ouest ainsi que le traitement des murs extérieurs devenus gris et sales avec le temps.

Les murs intérieurs, faute de moyens, étaient restés à l'état brut, une peinture blanche recouvre désormais les murs jusqu'aux radiants.

Choeur de la Cathédrale

Coût : 20 000 €

Nous vous parlions dans notre dernier journal des chantiers de l'aménagement du chœur de la cathédrale, les travaux ont été suffisamment avancés pour permettre l'ordination de Martin Doherty le 30 août dernier.

Le coût final est de 56 000 €, le Diocèse participe à hauteur de 20 000 €.

Il ne reste plus à faire que le remplacement du mobilier liturgique, il sera réalisé grâce aux savoir-faire locaux.



VOS AVANTAGES FISCAUX

Vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 € vous pouvez déduire 66 € de vos impôts et votre don ne vous coûte en fait que 34 € !

Donc je peux donner 300 €, j'aurai 200 € d'impôts en moins, j'aurai finalement donné 100 € comme prévu !